

No more let us alter, or falter, or palter,  
From Malta to Yalta,  
From Yalta to Malta.

C'est, en résumé, toute sa vie. Il n'a jamais biaisé. Parfois, avec le temps, il a dû modifier son point de vue. Mais il n'a jamais flanché. Je me souviens d'un jour, à Londres, en 1959, je pense. C'était à l'occasion d'une conférence des premiers ministres. Le premier ministre Harold MacMillan nous avait reçus à dîner à Downing Street, ma femme et moi. Elle était à table entre M. Macmillan et sir Winston; moi, j'étais un peu plus loin de l'autre côté de la table. J'étais assis à côté de Madame Neville Chamberlain, veuve du premier ministre du Royaume-Uni, que M. Churchill avait remplacé en mai 1940. Au cours de la conversation, j'ai dit: «N'est-il pas merveilleux qu'il ait vécu si longtemps, toujours vigilant, ne perdant jamais le sens de l'humour si nécessaire aux hommes publics? Il s'amuse beaucoup ce soir.» Elle me répondit: «Vous savez, nous ne serions pas ici si ce n'était de lui.» Pour moi, cela représente les relations de la vie publique et des affaires nationales qui sont à la base de la vie parlementaire britannique.

Je souscris à la motion proposée par le premier ministre. Notre Chambre n'oubliera jamais cette journée de décembre 1941 alors que, là où se trouve le greffier de la Chambre, il exprimait ces mots qui ont eu sur notre pays plus d'influence que toutes les autres paroles décrivant les jours sombres de juin 1940. Il rappela qu'un porte-parole français avait déclaré que d'après les généraux, avant trois semaines, l'Angleterre se serait fait tordre le cou comme un poulet. Sir Winston répondit: «Quel poulet, quel cou!» Paroles inoubliables!

Nous le saluons aujourd'hui et, en lui rendant hommage, nous honorons le régime parlementaire auquel il a tant donné et auquel, comme membre de la Chambre des communes, il a consacré sa vie et ses talents.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Monsieur l'Orateur, vous avez exprimé en des termes chaleureux et brefs la haute estime et la reconnaissance que la Chambre et le pays éprouvent envers sir Winston Churchill. Nous nous associons avec plaisir à la motion présentée par le premier ministre.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, c'est avec un véritable plaisir que notre parti appuie la motion de meilleurs vœux adressée à M. Churchill à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire de naissance. Pas un seul homme au monde de nos jours ne jouit, j'en suis convaincu, de la même affection et du même respect qu'on ressent pour cet illustre personnage.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

J'ai trouvé émouvant de le voir ce matin paraître deux fois à sa fenêtre chez lui pour y recevoir les acclamations et les vœux de milliers de gens, et aussi d'entendre lady Churchill plus tard dire qu'il ne reparaitrait plus aujourd'hui parce qu'il économisait ses forces pour demain. Nous espérons avec ferveur que ses «demains» seront nombreux.

(Texte)

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, nous sommes heureux de joindre nos vœux à ceux que les autres députés de la Chambre ont formés à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sir Winston Churchill.

Il nous fait plaisir d'appuyer la proposition du premier ministre à l'effet de lui transmettre le message que vous nous avez lu.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à adopter ladite motion?

(La motion est adoptée.)

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### MODIFICATION DURANT LE DÉBAT SUR LE DRAPEAU

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, comme l'occasion ne pourrait se présenter de nouveau, la Chambre pourrait peut-être me permettre d'invoquer le Règlement en ce qui concerne les délibérations d'aujourd'hui et des jours suivants. Comme les honorables députés le savent, il sera présenté, relativement au drapeau, deux motions qui suivront la présentation des rapports du comité permanent et du comité spécial. Si nous ne mettons pas en délibération les divers articles de l'appel de l'ordre du jour, il nous sera impossible d'obtenir des réponses à nos questions ou même de poser des questions qui relèvent de l'ordre du jour, tant que le débat sur le drapeau se poursuivra. Je suis convaincu que ce n'est nullement l'intention du premier ministre, et je désirerais, monsieur l'Orateur, que vous lui proposiez qu'aujourd'hui ainsi qu'à l'avenir, on mette en délibération l'ordre du jour, afin qu'il puisse y avoir des questions et des réponses, et qu'ensuite, nous en revenions à l'article de l'ordre du jour relatif aux motions. En agissant autrement, on priverait la Chambre du droit d'examen qu'elle exerce en posant des questions. Ce n'est sûrement pas ce qu'envisage le premier ministre et c'est la raison pour laquelle je soulève la question dès maintenant.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la Chambre n'est saisie d'aucune proposition officielle puisque le très honorable représentant nous a tout